

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie des P'tits Marins LTÉE	Numéro de permis 2013973	Date d'inspection Le 09 août 2022	
Nom de l'établissement Garderie des P'tits Marins		Numéro de téléphone (506) 532-5768	
Adresse 12 chemin Job Grand-Barachois NB E4P 7P7			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Paula Morin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

Lors de ce suivi d'inspection de surveillance, les éléments suivants ont été observés (aucune non-conformité n'a été observé);

- Le ratio enfant-éducateur/éducatrice
- La routine quotidienne
- Les dossiers des membres du personnel. Une mise à jour a été effectuée des nouveaux employés.
- L'aire de jeu intérieur est maintenue propre et sécuritaire. Le plancher dans les classes et les corridors et les salles de bains sont nettoyés.
- La santé et la sécurité

La mentore en assurance de la qualité a observé les jeux libres, le lavage des mains, la collation, une activité dirigée à l'intérieur. Un groupe fabrique des instruments pour le tintamarre du 15 août. Les enfants sont tous à la tâche et sont très fiers de montrer ce qu'ils sont en train de construire.

Une discussion a eu lieu avec la responsable au sujet des programmations délibérément planifiées et documentées.

original signé par
Paula Morin

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 10 août 2022

Date

original signé par
Lynn Brun

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 10 août 2022

Date